

Mission d'assistance technique en matière d'administration douanière à STP

AFRITAC Centre a organisé une mission auprès de la Direction générale des douanes et droits indirects de Sao Tomé-et-Principe, du 19 mai au 01^{er} juin 2018, cette mission visait à assister les services douaniers dans la rédaction d'une instruction-cadre pour la mise en place d'une procédure de dédouanement rationnelle, compatible avec l'automatisation et la dématérialisation et alignée sur les standards douaniers internationaux.

La mission a permis de mettre en exergue un lot de recommandations notamment :

- Mettre en place un projet structuré de professionnalisation des Commissaires agréés ;
- Planifier un plan d'action, incluant un échéancier précis et concret, pour la finalisation des deux importants projets liés au cadre juridique : (1) un projet de révision du Code des douanes ; et (2) le projet de décret ministériel/2016 sur la revue des procédures douanières en lien avec la mise en place du Guichet Unique et de la gestion du risque ;
- Finaliser, d'ici le 01 septembre 2018, le contenu et la forme de l'instruction-cadre. Cette révision doit inclure les références au cadre juridique, les mentions relatives aux arrêtés, circulaires et autres décisions administratives reliés au dédouanement des marchandises ;
- Programmer, en concertation avec l'équipe de SYDONIA World, la réalisation des projets d'automatisation mentionnés dans le projet d'instruction-cadre, notamment : l'opérationnalisation, dans SYDONIA, du module valeur, du module de la gestion du risque, du module sur la sélectivité des déclarations, et finaliser le projet de paiement électronique des droits et taxes ;
- Développer un plan de mise en application et de suivi de l'instruction-cadre. Ce plan doit inclure, afin de permettre une compréhension et éventuellement une application uniforme au sein de la douane ;
- Mettre en place, de façon urgente, un programme de formation continue du personnel des douanes.